



Comptes annuels 2011

Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute



*Für das Alter
Pour la vieillesse
Per la vecchiaia*



Tél. 044 444 35 55
Fax 044 444 37 66
www.bdo.ch

BDO SA
Fabrikstrasse 50
8031 Zurich

A l'assemblée de la fondation de la

Fondation Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport du réviseur indépendant sur les comptes annuels consolidés 2011

(pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011)

30 avril 2012
21111887/MRO/PDF

Rapport du réviseur indépendant sur les comptes annuels consolidés 2011 de l'ensemble de la fondation Pro Senectute

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons effectué, en notre qualité de réviseur indépendant, l'audit des comptes annuels consolidés de l'ensemble de la fondation Pro Senectute - Pour la vieillesse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle du réviseur indépendant.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux normes Swiss GAAP RPC 21, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de sorte à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes Swiss GAAP RPC 21.

Rapport relatif à d'autres prescriptions

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art.12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO, sont respectées.

Zurich, le 30 avril 2012

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-réviseur agréé



p.pon Marcel Rohrer

Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels consolidés

Bilan au 31 décembre (en KCHF)

	Remarques	2010	2011
ACTIFS			
Actif circulant		182'968	187'221
Liquidités	K1	75'422	82'069
Titres	K2	86'227	81'846
Créances	K3	16'196	18'336
Stocks	K4	538	452
Actifs transitoires	K5	4'585	4'517
Actif immobilisé		78'357	82'269
Mobilier et machines	K6	76'535	79'539
Immobilisations financières	K7	1'333	2'079
Valeurs immatérielles	K8	488	650
Actif immobilisé inaliénable		4'249	4'088
Immobilisations financières	K8.1	4'249	4'088
Total des actifs		265'573	273'577
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		28'558	21'281
Dettes	K9	19'909	12'983
Passifs transitoires	K10	8'368	8'230
Provisions	K12	281	69
Capitaux étrangers à long terme		29'797	29'297
Dettes	K11	29'050	28'520
Provisions	K12	597	626
Passifs provenant d'institutions de prévoyance	K13	150	151
Capital des fonds		39'880	40'865
Fonds affectés		39'880	40'865
Capital de l'organisation		167'339	182'133
Capital de la fondation		23'291	23'107
Capital libre généré		89'387	104'643
Capital lié généré		49'994	49'580
Résultat annuel		4'666	4'803
Total des passifs		265'573	273'577

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Remarques	2010	2011
Produits des services / produits des ventes	K14	106'574	114'074
Contributions des pouvoirs publics	K15	94'172	99'074
Dons, legs, recherche de fonds		19'249	22'922
Total recettes d'exploitation		219'995	236'070
Charges des prestations :	K16		
Conseil et information		-42'028	-42'882
Salaires et charges sociales		-26'281	-27'377
Autres charges de personnel		-345	-367
Charges d'exploitation		-10'061	-9'758
Coûts liés à l'entretien		-4'740	-4'798
Amortissements		-600	-582
Services		-104'222	-106'396
Salaires et charges sociales		-66'985	-68'974
Autres charges de personnel		-1'363	-1'505
Charges d'exploitation		-26'034	-25'465
Coûts liés à l'entretien		-7'200	-6'627
Amortissements		-2'639	-3'825
Promotion de la santé et prévention		-6'287	-6'022
Salaires et charges sociales		-2'044	-2'257
Autres charges de personnel		-277	-294
Charges d'exploitation		-3'356	-2'918
Coûts liés à l'entretien		-507	-456
Amortissements		-103	-97
Sport et mouvement		-12'083	-12'537
Salaires et charges sociales		-8'310	-8'570
Autres charges de personnel		-368	-409
Charges d'exploitation		-2'599	-2'930
Coûts liés à l'entretien		-677	-531
Amortissements		-127	-97
Formation et culture		-14'340	-13'604
Salaires et charges sociales		-8'791	-8'642
Autres charges de personnel		-226	-189
Charges d'exploitation		-4'418	-3'931
Coûts liés à l'entretien		-613	-705
Amortissements		-292	-137
Travail social communautaire		-4'854	-5'751
Salaires et charges sociales		-3'542	-4'349
Autres charges de personnel		-87	-101
Charges d'exploitation		-546	-673
Coûts liés à l'entretien		-599	-546
Amortissements		-79	-82

(en KCHF)	Remarques	2010	2011
Construction et pérennisation du savoir		-814	-900
Salaires et charges sociales		-450	-493
Autres charges de personnel		-4	-3
Charges d'exploitation		-61	-118
Coûts liés à l'entretien		-202	-188
Amortissements		-97	-98
Information et travail de relations publiques		-3'328	-3'197
Salaires et charges sociales		-1'749	-1'777
Autres charges de personnel		-19	-29
Charges d'exploitation		-1'297	-1'175
Coûts liés à l'entretien		-241	-198
Amortissements		-22	-18
Relations intergénérationnelles		-818	-961
Salaires et charges sociales		-525	-753
Autres charges de personnel		-16	-17
Charges d'exploitation		-199	-114
Coûts liés à l'entretien		-52	-61
Amortissements		-27	-16
Dépenses administratives		-24'626	-27'496
Salaires et charges sociales		-16'103	-17'642
Autres charges de personnel		-403	-376
Charges d'exploitation		-4'141	-4'640
Coûts liés à l'entretien		-2'824	-3'768
Amortissements		-1'155	-1'070
Recherche de fonds		-3'292	-3'672
Salaires et charges sociales		-1'102	-1'298
Autres charges de personnel		-3	-9
Charges d'exploitation		-1'570	-1'704
Coûts liés à l'entretien		-610	-651
Amortissements		-8	-11
Total charges des prestations	K17	-216'691	-223'418
Résultat d'exploitation		3'304	12'651
Produit financier		4'057	3'703
Frais financiers		-4'076	-4'721
Autres produits		6'254	4'813
Autres frais		-1'486	-736
Résultat de l'année sans les fonds et sans les modifications du capital de l'organisation		8'053	15'710
Prélèvements des fonds affectés		3'439	3'291
Affectation à des fonds affectés		-3'434	-4'267
Produits internes des fonds affectés		-24	-9

(en KCHF)	Remarques	2010	2011
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		8'034	14'724
Prélèvements du capital lié généré		3'574	11'045
Prélèvements du capital libre généré		2'664	444
Affectation au capital lié généré		-7'417	-10'613
Affectation au capital libre généré		-2'189	-10'798
Résultat annuel		4'666	4'803

Tableau de financement (en KCHF)

	2010	2011
Résultat annuel avant le résultat des fonds	8'053	15'710
Amortissements sur des immobilisations corporelles	9'387	5'857
Amortissements sur des immobilisations financières	47	205
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	421	200
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	2	-1'572
Variation de l'existant Provisions	-280	-183
Variation de l'existant Titres	-187	4'381
Variation de l'existant Créances	-671	-2'140
Variation de l'existant Stocks	97	85
Variation de l'existant Actifs transitoires	-673	68
Variation de l'existant Engagements à court terme	-260	-6'926
Variation de l'existant Passifs transitoires	1'229	-138
Variation de l'existant Passifs provenant d'institutions de prévoyance	3	1
Variation de l'existant Actif immobilisé inaliénable	213	161
Transactions sans influence sur les liquidités	-2'234	70
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	15'147	15'779
Investissements en immobilisations corporelles	-28'437	-12'538
Investissements en immobilisations financières	-343	-1'284
Investissements en immobilisations incorporelles	-171	-507
Désinvestissements en immobilisations corporelles y c. résultats	12'716	5'250
Désinvestissements en immobilisations financières	680	332
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	4	145
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-15'551	-8'602
Variation de l'existant Engagements financiers à long terme et autres engagements	5'052	-530
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	5'052	-530
Variation des moyens de paiement	4'648	6'647
Etat initial des liquidités	70'774	75'422
Etat final des liquidités (y compris reclassifications)	75'422	82'069

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Capital des fonds / Fonds affectés	Bilan au 01.01.2011	Entrées 2011	Sorties 2011	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2011
Fonds affectés	39'880	4'267	-3'291	9	0	40'865
Total fonds affectés	39'880	4'267	-3'291	9	0	40'865

Capital de l'organisation	Bilan au 01.01.2011	Entrées 2011	Sorties 2011	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2011
Capital de la fondation	23'291	70	0	0	-255	23'107
Total capital de la fondation	23'291	70	0	0	-255	23'107
Capital libre généré	89'387	10'798	-444	0	4'902	104'643
Capital lié généré	49'994	10'613	-11'045	0	18	49'580
Résultat annuel	4'666	4'803	0	0	-4'666	4'803
Total capital de l'organisation	167'339	26'284	-11'490	0	0	182'133

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons). Ce sont les principes généraux d'évaluation du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC qui font foi.

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2011 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute (OPS). Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et d'EMS juridiquement indépendants.

Durant l'exercice 2011, le périmètre des organisations, des centres régionaux et des EMS n'a pas varié par rapport à l'année précédente.

Les états financiers ont été consolidés selon la méthode de l'intégration globale. De ce fait, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions, ainsi que les créances et les dettes réciproques entre les OPS et leurs institutions sont éliminées. En cas de participation, la valeur comptable de ce capital est déduite des fonds propres de l'entité détenue.

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Aarau
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures	fondation	Herisau
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
Pro Senectute Berne	association	Berne
Pro Senectute Fribourg	fondation	Villars-sur-Glâne
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Lucerne	fondation	Lucerne
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute St-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute Schwyz	association	Schwyz
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
Pro Senectute Valais	fondation	Sion
Pro Senectute Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute Suisse	fondation	Zurich

Transactions avec des organisations affiliées

Sont considérées comme « organisations affiliées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres.

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant et pour les immeubles de rendement.

Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche.

K1 Liquidités

Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Titres

Les titres incluent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements d'une durée supérieure à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

K3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2010	Bilan au 31.12.2011
Organisations affiliées	37	326
Pouvoirs publics/collectivité	3'335	3'726
Tiers	13'066	14'611
Corrections de valeurs des créances de tiers	-242	-327
Total des créances	16'196	18'336
dont provenant de livraisons et de prestations	14'627	16'637

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure.

K5 Actifs transitoires (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2010	Bilan au 31.12.2011
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	19	120
Organisations affiliées	0	4
Autres	4'566	4'394
Total actifs transitoires	4'585	4'517

K6 Immobilisations corporelles (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2010	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Ecritures cor- rectives 2010	Bilan au 31.12.2010
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	14'725	1'865	-661	0	15'929
Véhicules	1'980	183	-108	0	2'055
Autres immobilisations corporelles	20'235	2'881	-11'235	-176	11'705
Immeubles d'exploitation	82'133	23'503	-4'469	119	101'285
Autres immeubles ¹	8'996	2'403	0	57	11'456
Total	128'069	30'835	-16'473	0	142'431
Amortissements cumulés					
Installations et équipement	10'432	1'912	-509	0	11'835
Véhicules	1'068	279	-90	0	1'257
Autres immobilisations corporelles	4'466	828	-347	0	4'946
Immeubles d'exploitation	43'335	6'208	-2'809	-22	46'711
Autres immeubles	963	160	0	22	1'146
Total	60'264	9'387	-3'755	0	65'896
Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	4'293				4'094
Véhicules	912				798
Autres immobilisations corporelles	15'769				6'759
Immeubles d'exploitation	38'798				54'574
Autres immeubles	8'033				10'311
Total immobilisations corporelles	67'805				76'535

Tableau des immobilisations 2011	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Ecritures cor- rectives 2011	Bilan au 31.12.2011
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	15'929	1'793	-196	793	18'319
Véhicules	2'055	419	-230	0	2'244
Autres immobilisations corporelles	11'705	3'531	-2'330	-793	12'113
Immeubles d'exploitation	101'285	5'912	-1'857	72	105'413
Autres immeubles	11'456	884	-3'555	-72	8'714
Total	142'431	12'538	-8'167	0	146'802
Amortissements cumulés					
Installations et équipement	11'835	1'744	-164	432	13'848
Véhicules	1'257	289	-154	0	1'391
Autres immobilisations corporelles	4'946	842	-2'315	-432	3'041
Immeubles d'exploitation	46'711	2'827	-1'857	30	47'711
Autres immeubles	1'146	155	0	-30	1'271
Total	65'896	5'857	-4'490	0	67'262
Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	4'094				4'471
Véhicules	798				853
Autres immobilisations corporelles	6'759				9'071
Immeubles d'exploitation	54'574				57'701
Autres immeubles	10'311				7'443
Total immobilisations corporelles	76'535				79'539
Valeurs d'assurance-incendie	177'406				163'244

¹ Les entrées 2010 de KCHF 2403 contiennent une réévaluation d'un immeuble de rendement de KCHF 2398.

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Selon le manuel de comptabilité du 10.03.2011, les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau/ installations téléphoniques	10 ans	Aménagement locataire	5 ans
Informatique		Ouvrages de la bibliothèque	10 ans
(matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
		Immeubles (hors exploitation)	50 ans

K7 Placements financiers (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2010	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Ecritures cor- rectives 2010	Bilan au 31.12.2010
Valeurs d'acquisition					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	523	271	-249	0	546
Tiers	307	12	-6	0	313
Participations	968	60	-47	0	982
Réserves contributions de l'employeur	391	0	-384	0	7
Total	2'190	343	-686	0	1'847
Amortissements cumulés					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	419	0	0	0	419
Tiers	15	0	-6	0	9
Participations	40	47	0	0	87
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
Total	473	47	-6	0	514
Valeurs comptables nettes					
Organisations affiliées	0				0
Projets	105				127
Tiers	293				304
Participations	928				895
Réserves contributions de l'employeur	391				7
Total placements financiers	1'717				1'333
Tableau des immobilisations 2011					
	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Ecritures cor- rectives 2011	Bilan au 31.12.2011
Valeurs d'acquisition					
Organisations affiliées	0	250	0	0	250
Projets	546	756	-766	0	536
Tiers	313	38	-9	0	342
Participations	982	240	-75	0	1'146
Réserves contributions de l'employeur	7	0	0	0	7
Total	1'847	1'284	-849	0	2'282
Amortissements cumulés					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	419	0	-419	0	0
Tiers	9	184	-9	0	184
Participations	87	21	-90	0	18
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
Total	514	205	-518	0	202
Valeurs comptables nettes					
Organisations affiliées					250
Projets	127				536
Tiers	304				158
Participations	895				1'128
Réserves contributions de l'employeur	7				7
Total placements financiers	1'333				2'079

Les placements financiers sont inscrits au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

K8 Valeurs immatérielles (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2010	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Ecritures cor- rectives 2010	Bilan au 31.12.2010
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	2'302	171	-97	0	2'376
Brevets, licences, droits d'édition	307	0	0	0	307
Total	2'609	171	-97	0	2'682
Amortissements cumulés					
Logiciels	1'799	341	-93	0	2'047
Brevets, licences, droits d'édition	67	80	0	0	147
Total	1'865	421	-93	0	2'194
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	503				328
Brevets, licences, droits d'édition	240				160
Total placements immatériels	743				488

Tableau des immobilisations 2011	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Ecritures cor- rectives 2011	Bilan au 31.12.2011
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	2'376	507	-426	0	2'457
Brevets, licences, droits d'édition	307	0	-300	0	6
Total	2'682	507	-726	0	2'463
Amortissements cumulés					
Logiciels	2'047	200	-440	0	1'807
Brevets, licences, droits d'édition	147	0	-140	0	6
Total	2'194	200	-581	0	1'813
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	328				650
Brevets, licences, droits d'édition	160				
Total placements immatériels	488				650

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

K8.1 Placements financiers inaliénables (en KCHF)	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Bilan au 31.12.2011
	4'249	121	-282	4'088
	4'249	121	-282	4'088

K9 Dettes à court terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2010	Bilan au 31.12.2011
Organisations affiliées	123	152
Pouvoirs publics/collectivité	8'611	983
Tiers	9'191	10'084
Projets	1'454	1'465
Dettes envers des institutions de prévoyance	530	300
Total dettes à court terme	19'909	12'983
dont provenant de livraisons et de prestations	18'312	10'853

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

K10 Passifs transitoires (en KCHF)	Bilan au 31.12.2010	Bilan au 31.12.2011
Dépenses pour des projets	828	846
Organisations affiliées	254	199
Pouvoirs publics/collectivité	764	759
Vacances et heures supplémentaires du personnel	2'344	2'770
Autres	4'178	3'656
Total passifs transitoires	8'368	8'230

K11 Engagements à long terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2010	Bilan au 31.12.2011
Pouvoirs publics/collectivité	1'902	330
Tiers	27'148	28'190
Total engagements financiers à long terme	29'050	28'520

Les engagements à long terme sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les engagements financiers envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques pour financer des EMS. Les hypothèques qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K12 Provisions 2010 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2009	Constitution 2010	Utilisation 2010	Dissolution 2010	Bilan au 31.12.2010
Prévoyance du personnel	828	108	-91	-296	549
Autres réserves	330	167	-168	0	329
Total provisions	1'158	275	-259	-296	878
dont à court terme	436				281

Provisions 2011 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2010	Constitution 2011	Utilisation 2011	Dissolution 2011	Bilan au 31.12.2011
Prévoyance du personnel	549	4	-295	-30	228
Autres réserves	329	384	-246	0	467
Total provisions	878	388	-540	-30	695
dont à court terme	281				69

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Part économique au 31.12.2010	0	0	0	0	0
Part économique au 31.12.2011	0	0	0	0	0
Variation comparée à l'exercice précédent	0	0	0	0	0
Cotisations ajustées à la période	0	984	667	5'983	7'635
Charges de prévoyance 2011	0	984	667	5'983	7'635
Charges de prévoyance 2010	0	596	1'197	5'645	7'438

Les employés de trois organisations de Pro Senectute sont assurés auprès de la Beamtenversicherungskasse des Kantons Zürich (BVK). Le taux de couverture de cette institution de prévoyance est d'environ 83% au 31.12.2011. Comme non seulement l'apport unique du canton de Zurich mais aussi le concept d'assainissement n'étaient pas encore approuvés par le Parlement à la date du bilan, nous avons renoncé à constituer des provisions en raison du doute subsistant à ce sujet et de l'absence d'engagement. Le Parlement zurichois a approuvé le concept d'assainissement et l'apport unique le 2 avril 2012. Cette décision est toutefois encore soumise au référendum facultatif dont le délai expire le 12 juin 2012.

S'agissant du concept d'assainissement de la BVK, il faut s'attendre à des cotisations d'assainissement à partir de 2013. Selon l'état actuel de nos connaissances, ces cotisations à la charge de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute représenteraient un montant total de quelque 6 millions CHF. On part de l'hypothèse que la période d'assainissement durera environ 10 ans, soit une ponction annuelle sur les liquidités de quelque KCHF 600.

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent par ailleurs en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2011, tant et si bien qu'il faut s'attendre à d'éventuelles contributions d'assainissement supplémentaires.

K14 Recettes des services (en KCHF)	2010	2011
Services fournis par des organisations affiliées	0	129
Autres recettes des services	106'574	113'945
Total recettes des services	106'574	114'074

K15 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, 47,2 millions CHF ont été versés aux organisations cantonales/intercantonales de Pro Senectute et 6,4 millions CHF à Pro Senectute Suisse.

K16 Charges des prestations (en KCHF)

Les chiffres sont présentés selon les domaines de prestations stratégiques du « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation de juin 2007.

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

	Charges de projets	Charges administratives/ fundraising	Total
Salaires et charges sociales	-123'192	-18'939	-142'132
Autres charges de personnel	-2'914	-385	-3'298
Charges d'exploitation	-47'082	-6'344	-53'426
Coûts liés à l'entretien	-14'111	-4'420	-18'531
Amortissements	-4'950	-1'081	-6'031
Total	-192'250	-31'168	-223'418
Total charges administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges des prestations		2010 13%	2011 14%

Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)	31.12.2010	31.12.2011
Autres obligations éventuelles	822	530
Cautionnements envers des tiers	12	0
Total	833	530

Instruments financiers dérivés 2010 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2010		
	Valeur des contrats	VR positive ²	VR négative ²
Opérations à terme sur devises EUR	1'048	49	0
Opérations à terme sur devises USD	1'073	48	0
Opérations à terme sur devises GBP	0	0	0
Opérations à terme sur devises AUD	284	1	0
Opérations à terme sur devises JPY	475	15	0
Total	2'880	113	0

Instruments financiers dérivés 2011 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2011		
	Valeur des contrats	VR positive ²	VR négative ²
Opérations à terme sur devises EUR	1'204	16	0
Opérations à terme sur devises USD	1'441	11	2
Opérations à terme sur devises GBP	307	3	0
Opérations à terme sur devises AUD	279	0	6
Opérations à terme sur devises JPY	0	0	0
Total	3'231	30	8
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		20	

² Valeur de remplacement**Leasings opérationnels/contrats de location (en KCHF)**

Echéance	31.12.2010	31.12.2011
1 an	47	23
2 - 5 ans	50	26
Total	97	50

Actifs mis en gage (en KCHF)

	31.12.2010	31.12.2011
Immeubles	2'950	3'660
Titres	581	1'473
Total actifs mis en gage	3'531	5'133

Indemnités aux membres dirigeants des organisations de Pro Senectute (en KCHF)

	2010	2011
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	309	330
dont en faveur des président-e-s	158	146

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 745 222 heures de travail gratuites (dont 12 653 heures par les membres dirigeants) !

Variations après la date du bilan

En ce qui concerne les engagements au titre de la prévoyance professionnelle, voir K13. Par ailleurs, aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2011 n'est intervenu après la date du bilan.



Tel. 044 444 36 45
Fax 044 444 35 35
www.bdo.ch

BDO AG
Fabrikstrasse 50
8031 Zurich

A l'assemblée de la fondation de

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2011

(période du 1.1. au 31.12.2011)

le 13 février 2012
21111885/MRO/PDF

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

A l'assemblée de la fondation de

Pro Senectute Suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro Senectute Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales, à l'acte de fondation et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et aux règlements.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO sont respectées.

Zurich, le 13 février 2012

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-réviseur agréé



p.pon Marcel Rohrer

Auditeur responsable
Expert-réviseur agréé**Annexe**

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre (en KCHF)

	Remarques	2010	2011
ACTIFS			
Actif circulant		21'289	16'133
Liquidités	E1	10'999	5'783
Titres	E2	9'485	9'411
Débiteurs	E3	454	402
Stocks	E4	150	131
Actifs transitoires	E5	202	406
Actif immobilisé		1'675	1'500
Mobilier et machines	E6	1'553	1'434
Valeurs immatérielles	E7	122	66
Total des actifs		22'964	17'633
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		9'301	2'831
Dettes	E8	8'284	1'674
Passifs transitoires	E9	940	1'121
Provisions à court terme	E10	77	35
Capitaux étrangers à long terme		78	32
Provisions à long terme	E10	78	32
Capital des fonds	E11	3'849	3'916
Fonds affectés		3'849	3'916
Capital de l'organisation	E11	9'736	10'853
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital libre généré		1'500	1'500
Capital lié généré		3'219	4'334
Résultat de l'année		18	19
Total des passifs		22'964	17'633

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Remarques	2010	2011
Produits des services / produits des ventes	E12	4'827	4'289
Contributions des pouvoirs publics	E13	6'661	6'807
Dons, legs, recherche de fonds		1'447	2'342
Total recettes d'exploitation		12'935	13'438
Charges des prestations :	E14		
Conseil et information		-4'062	-3'959
Salaires et charges sociales		-1'512	-1'553
Autres charges de personnel		-40	-38
Charges d'exploitation		-2'492	-2'367
Amortissements		-18	-1
Services		-1'156	-1'272
Salaires et assurances sociales		-462	-672
Autres charges de personnel		-7	-12
Charges d'exploitation		-536	-466
Amortissements		-151	-122
Promotion de la santé et prévention		-29	-30
Salaires et assurances sociales		-28	-29
Autres charges de personnel		-1	-1
Charges d'exploitation		0	0
Amortissements		0	0
Sport et mouvement		-602	-673
Salaires et assurances sociales		-454	-473
Autres charges de personnel		-47	-43
Charges d'exploitation		-101	-157
Amortissements		0	0
Formation et culture		-1'464	-754
Salaires et assurances sociales		-863	-499
Autres charges de personnel		-30	-34
Charges d'exploitation		-572	-221
Amortissements		0	0
Travail social communautaire		-95	-102
Salaires et assurances sociales		-80	-86
Autres charges de personnel		-5	-6
Charges d'exploitation		-10	-10
Amortissements		0	0

(en KCHF)	Remarques	2010	2011
Construction et pérennisation du savoir		-761	-828
Salaires et assurances sociales		-438	-471
Autres charges de personnel		-4	-3
Charges d'exploitation		-222	-257
Amortissements		-97	-98
Information et travail de relations publiques		-1'707	-1'777
Salaires et assurances sociales		-789	-811
Autres charges de personnel		-13	-10
Charges d'exploitation		-901	-953
Amortissements		-5	-2
Relations intergénérationnelles		-120	-137
Salaires et assurances sociales		-94	-102
Autres charges de personnel		-7	-6
Charges d'exploitation		-20	-29
Amortissements		0	0
Charges administratives		-2'987	-2'889
Salaires et assurances sociales		-2'104	-2'046
Autres charges de personnel		-147	-123
Charges d'exploitation		-605	-622
Amortissements		-131	-99
Recherche de fonds		-173	-169
Salaires et assurances sociales		-118	-113
Autres charges de personnel		-1	0
Charges d'exploitation		-55	-56
Amortissements		0	0
Total charges des prestations	E15	-13'158	-12'589
Résultat d'exploitation		-223	849
Produit financier		224	529
Frais financiers		-124	-488
Autres produits		27	295
Autres frais		0	0
Résultat de l'année avant les fonds et avant modifications du capital de l'organisation		-96	1'185
Prélèvements des fonds affectés	E11	718	689
Affectation à des fonds affectés	E11	-510	-757

(en KCHF)	Remarques	2010	2011
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		112	1'117
Prélèvements du capital lié généré	E11	353	577
Prélèvements du capital libre généré	E11	247	0
Affectation au capital lié généré	E11	-694	-1'675
Affectation au capital libre généré	E11	0	0
Résultat de l'année		18	19

Tableau de financement (en KCHF)

	2010	2011
Résultat annuel avant résultat des fonds	-96	1'185
Amortissements sur des immobilisations corporelles	303	265
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	97	56
Constitution de provisions	91	124
Utilisation des provisions	-73	-212
Variation des titres	-139	74
Variation des créances	111	52
Variation des stocks	118	19
Variation des actifs transitoires	299	-203
Variation des engagements	436	-6'610
Variation des passifs transitoires	-133	181
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	1'014	-5'069
Investissements en immobilisations corporelles	-233	-147
Investissements en immobilisations incorporelles	-80	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-313	-147
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	701	-5'216
Etat initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	10'298	10'999
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	10'999	5'783
Dépenses au titre des intérêts	0	0
Recettes au titre des intérêts	22	16

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Capital des fonds affectés

	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2011
Fonds Aides financières individuelles	1'632	247	-337	2	1'544
Fonds « Femmes seules ZH »	1'063	0	-4	1	1'060
Fonds ZL personnes à revenus modestes	19	209	-151	0	77
Fonds de solidarité	1'005	160	0	1	1'166
Fonds Entretien tombe Nussbaum	4	0	0	0	4
Fonds e-inclusion	71	0	-47	0	24
Fonds Recherche appliquée	15	42	-40	0	17
Fonds Archives de la fondation	40	0	-36	0	4
Fonds Dévelop. de l'ensemble de la fondation	0	94	-74	0	20
Total fonds affectés	3'849	752	-689	4	3'916

Le « Fonds Zeitlupe pour personnes à revenus modestes » (autrefois fonds Hatt-Bucher) permet de financer des abonnements au magazine « Zeitlupe » pour les bénéficiaires de prestations complémentaires. Le « Fonds Recherche appliquée » soutient, d'une part, la mise en œuvre de résultats de la recherche aux fins d'améliorer les prestations destinées aux personnes âgées et, d'autre part, le projet « Human Document ».

Capital de l'organisation

	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Transferts internes	Bilan au 31.12.2011
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Capital libre généré					
Réserve pour la fluctuation des cours	1'500	0	0	0	1'500
Total capital libre généré	1'500	0	0	0	1'500
Capital lié généré					
Fonds de développement et des projets	2'142	1'538	-414	18	3'284
Fonds du personnel du centre national	418	0	-44	0	374
Réserve Zeitlupe	205	34	0	0	239
Réserve centre de compétence informatique	454	103	-119	0	438
Total capital lié généré	3'219	1'675	-577	18	4'334
Résultat de l'année	18	19	0	-18	19
Total capital de l'organisation	9'737	1'694	-577	0	10'853

Le résultat de l'année 2010 de KCHF 18 a été attribué au fonds de développement et des projets.

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2011 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme, sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2011.

E2 Titres

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Cours de conversion appliqués : CHF/USD 0.94 (0.93 l'année précédente) ; CHF/EUR 1.21 (1.25 l'année précédente).

E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2010	Bilan au 31.12.2011
Organisations de Pro Senectute	198	108
Tiers	260	294
Corrections de valeurs des créances de tiers	-4	0
Total	454	402

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Répartition des créances en « créances provenant de livraisons et de prestations » et « autres créances » :

	Bilan au 31.12.2010	Bilan au 31.12.2011
Créances provenant de livraisons et de prestations	227	334
Autres créances	227	68
Total	454	402

E4 Stocks

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à.-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

E5 Actifs transitoires (en KCHF)

Paiements anticipés pour les prestations 2012 et avoirs ouverts pour les prestations 2011.

E6 Mobilier et machines 2011 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Bilan au 31.12.2011
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	777	12	-676	113
Machines de bureau	456	11	-368	99
Véhicules	17	11	-19	9
Bibliothèque	454	37	-143	348
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	609	65	-339	335
Biens immobiliers	2'440	13	0	2'453
	5'084	149	-1'545	3'688
Amortissements cumulés				
Mobilier	737	8	-676	69
Machines de bureau	380	8	-368	20
Véhicules	17	2	-17	2
Bibliothèque	292	31	-143	180
Aménagement locataire de la bibliothèque	242	66	0	308
Matériel informatique	441	69	-339	171
Biens immobiliers	1'422	81	0	1'503
	3'531	265	-1'543	2'253
Total immobilisations corporelles	1'553	-116	-2	1'434
Mobilier et machines 2010 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Bilan au 31.12.2010
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	769	8	0	777
Machines de bureau	417	39	0	456
Véhicules	17	0	0	17
Bibliothèque	412	42	0	454
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	470	139	0	609
Biens immobiliers	2'435	5	0	2'440
	4'851	233	0	5'084
Amortissements cumulés				
Mobilier	718	19	0	737
Machines de bureau	369	11	0	380
Véhicules	17	0	0	17
Bibliothèque	263	29	0	292
Aménagement locataire de la bibliothèque	175	67	0	242
Matériel informatique	345	96	0	441
Biens immobiliers	1'341	81	0	1'422
	3'228	303	0	3'531
Total immobilisations corporelles	1'623	-70	0	1'553

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans (jusqu'au 31.12.2010 : 6 ans) ; machines 5 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans (jusqu'au 31.12.2010 : 3 ans) pour le hardware des postes de travail ; serveurs 4 ans ; véhicules 5 ans (jusqu'au 31.12.2010 : 6 ans) ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans (jusqu'au 31.12.2010 : 30 ans). L'adaptation des durées d'utilisation au manuel de comptabilité a permis de réduire les amortissements de KCHF 14.

Les sorties sont dues à la mise à jour des comptes actifs et des comptes de corrections de valeurs effectuée suite à l'établissement d'un nouvel inventaire du mobilier et des machines.

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège du centre national (CN) à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été

entrepris en 1999, 2005 et 2010 et partiellement portés à l'actif.

Concernant les entrées, il s'agit des travaux d'aménagement qui ont été inscrits à l'actif en 2011.

La valeur d'assurance-incendie de l'immeuble s'élève à CHF 2,8 mio (CHF 2,8 mio l'année précédente).

La valeur d'assurance-incendie des autres immobilisations corporelles s'élève à CHF 1.9 mio (CHF 2 mio l'année précédente).

E7 Valeurs immatérielles 2011	Bilan au	Entrées	Sorties	Bilan au
(en KCHF)	31.12.2010	2011	2011	31.12.2011
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	628	0	-340	288
	634	0	-340	294
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	505	56	-340	221
	511	56	-340	227
Total valeurs immatérielles	122	-56	0	66
Valeurs immatérielles 2010	Bilan au	Entrées	Sorties	Bilan au
(en KCHF)	31.12.2009	2010	2010	31.12.2010
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	548	80	0	628
	554	80	0	634
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	408	97	0	505
	414	97	0	511
Total valeurs immatérielles	140	-17	0	122

Les logiciels informatiques inscrits à l'actif sont amortis en 4 ans.

E8 Dettes	Bilan au	Bilan au
(à leur valeur nominale en KCHF)	31.12.2010	31.12.2011
Collectivités publiques : Confédération	7'880	139
Organisations de Pro Senectute	29	1'026
Conseil suisse des aînés CSA	28	43
Tiers	347	466
Engagements de prévoyance	0	0
Total	8'284	1'674
Répartition des dettes en « dettes provenant de livraisons et de prestations » et « autres dettes à court terme » :	Bilan au	Bilan au
	31.12.2010	31.12.2011
Dettes provenant de livraisons et de prestations	8'215	1'627
Autres dettes à court terme	69	47
Total	8'284	1'674

E9 Passifs transitoires

KCHF 137 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2011 (KCHF 86 l'année précédente). Au total, KCHF 789 concernent les projets pour 2012 et les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeittupe qui ont été encaissées d'avance (KCHF 772 l'année précédente).

E10 Provisions 2011 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2010	Constitution 2011	Utilisation 2011	Bilan au 31.12.2011	Dont à long terme
Restructuration SAG	21	6	27	0	0
Rentes-ponts courantes	134	118	185	67	32
Total provisions	155	124	212	67	32

Provisions 2010 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2009	Constitution 2010	Utilisation 2010	Bilan au 31.12.2010	Dont à long terme
Restructuration SAG	54	0	33	21	0
Rentes-ponts courantes	83	91	40	134	78
Total provisions	137	91	73	155	78

L'école de gérontologie appliquée (SAG) a été dissoute en 2010. La provision résiduelle à fin 2010 couvrait les charges locatives et d'infrastructure pour les locaux vides de la SAG au 1^{er} trimestre 2011 ainsi que les coûts de déménagement. Le poste « Rentes-ponts courantes » englobe les provisions à court et à long terme pour les anciennes collaboratrices et anciens collaborateurs.

E11 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E12 Produits des services / produits des ventes

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 1207 (KCHF 1262 l'année précédente).

E13 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse, à hauteur de CHF 6,5 mio en 2011, CHF 6,4 mio en 2010). Sont également incluses à cet endroit les subventions du Fonds AVS selon l'art. 17 LPC (en 2011 : KCHF 157 / en 2010 : KCHF 150).

E14 Charges des prestations

Les chiffres sont présentés conformément aux domaines des prestations stratégiques définis par le « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation au mois de juin 2007.

La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 329 (année précédente : KCHF 404).

E15 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Salaires et assurances sociales	-4'696	-2'158	-6'854
Autres charges de personnel	-153	-123	-276
Charges d'exploitation	-4'459	-678	-5'137
(dont coûts liés à l'entretien)	-1'048	-493	-1'541
Amortissements	-223	-99	-321
Total	-9'531	-3'058	-12'589
Total 2010 :	-9'998	-3'160	-13'158

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)
en % de la totalité des charges des prestations

2010	2011
24%	24%

Autres indications

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée, dont seul le solde du compte courant apparaît au bilan (voir point E8).

Dettes éventuelles

Les obligations à l'égard de tiers pour des contrats de location à long terme sont les suivantes :

en 2012	162 (en KCHF)
en 2013	176
en 2014	41

Le total des contrats de location à long terme vis-à-vis de tiers se monte à KCHF 379 (KCHF 233 l'année précédente).

Les obligations à l'égard de tiers pour des leasings opérationnels sont les suivantes :

en 2012	0 (en KCHF)
en 2013	0
en 2014	0

Les paiements de leasing futurs s'élèvent par conséquent à KCHF 0 (l'année précédente : KCHF 19).

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Découvert	Part économique à charge de Pro Senectute		Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
	31.12.2011	31.12.2010		2011	2010
4'206	0	0	559	559	595

S'agissant du concept d'assainissement de la BVK, il faut s'attendre à des cotisations d'assainissement à la charge de Pro Senectute Suisse à partir de 2013. Comme non seulement l'apport unique du canton de Zurich, mais aussi le concept d'assainissement n'ont pas encore été approuvés par le Grand Conseil, nous ne pouvons pour l'heure pas nous prononcer avec précision sur le montant et la durée des coûts d'assainissement, raison pour laquelle nous avons renoncé à constituer une provision.

Indemnités aux membres des organes dirigeants

Durant l'année 2011, un total de KCHF 35 a été octroyé aux huit membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 19 au président. (total de KCHF 38 l'année précédente).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux quatre membres permanents de la direction, y compris les coûts, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 798 (KCHF 790 l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

Les huit membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 688 heures pour Pro Senectute Suisse. A cela s'ajoute le travail bénévole des 65 délégué-e-s de l'assemblée de la fondation pour la durée d'une journée.

Variations après la date du bilan

Jusqu'au 13 février 2012 (approbation des comptes annuels 2011 par la commission des placements du conseil de fondation), aucun événement susceptible d'avoir une incidence importante sur les comptes 2011 n'est parvenu à notre connaissance.

Evaluation du risque selon l'art. 663b, ch.12 CO

La commission des placements du conseil de fondation a procédé à une évaluation du risque. Le bon ordonnement des processus internes garantit, avec une haute probabilité, que les comptes tels qu'ils sont présentés ne contiennent aucune déclaration erronée importante. Le conseil de fondation a pris connaissance de cette évaluation.

Au conseil de fondation de

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport de l’Auditeur pour l’audit des comptes annuels de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l’article 17 et 18 LPC

30 avril 2012
21111887/3+PDF+2/MRO

Rapport de l'Auditeur pour l'audit des comptes annuels de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Au conseil de fondation de

Pro Senectute Suisse, Zurich

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité les comptes annuels de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC de Pro Senectute Suisse, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de ces comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes et les indications fournies dans le tableau en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels en général. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la répartition et de l'utilisation des aides financières individuelles en conformité avec le bouclage des comptes selon les Swiss GAAP RPC pour l'exercice de Pro Senectute Suisse arrêté au 31 décembre 2011.

Zurich, 30 avril 2012

BDO AG



Jörg Auckenthaler

Expert-réviser agréé



p.pon Marcel Rohrer

Expert-réviser agréé

Annexe

Comptes annuels de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Bilan au 31 décembre (en CHF)

ACTIFS	Remarques	2010	2011
Liquidités	K1	627'922	846'834
Créances d'impôt anticipé		2'258	2'590
Autres actifs AFI	K2	166'459	132'887
Total des actifs		796'639	982'311
PASSIFS			
Créancier OFAS	K3	171'166	233'201
Autres passifs AFI	K4	625'473	749'110
Total des passifs		796'639	982'311

Compte d'exploitation (en CHF)

CHARGES	Remarques	2010	2011
Prestations en espèces uniques		10'830'786	11'386'477
Prestations en espèces périodiques		3'115'455	3'155'731
Frais d'exécution		1'404'651	1'465'799
Total des charges		15'350'892	16'008'006
PRODUITS			
Moyens AFI OFAS	K5	15'000'000	15'700'000
Remboursements	K6	331'026	362'535
Produit des intérêts	K7	8'165	7'504
Autres recettes		17'137	0
Total des produits		15'356'328	16'070'039
Excédent annuel en faveur du créancier OFAS		-5'436	-62'033

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2011 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2011.

K2 Autres actifs AFI

Principalement des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation

K3 Créancier OFAS

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K4 Autres passifs AFI

Majoritairement des dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation

K5 Moyens AFI OFAS

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue

K6 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies

K7 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue

Aide financière individuelle

au titre de l'art. 18 LPC

	2010	2011
Total (en CHF)	13'946'240	14'542'208
Organisations cantonales de Pro Senectute		
Argovie	758'457	784'800
Appenzell Rhodes-Extérieures	68'308	78'570
Appenzell Rhodes-Intérieures	10'964	6'179
Arc Jurassien	736'859	818'477
Beider Basel	1'187'457	1'227'058
Berne	1'999'434	2'138'109
Fribourg	453'023	447'162
Genève	986'987	924'401
Glaris	62'376	83'294
Grisons	245'932	278'852
Lucerne	779'329	884'866
Nidwald	35'622	53'568
Obwald	39'330	26'470
Schaffhouse	141'758	132'903
Schwyz	186'619	196'602
Soleure	362'193	373'221
St-Gall	642'999	739'332
Thurgovie	342'648	326'714
Ticino e Moesano	1'088'628	1'095'909
Uri	29'609	39'766
Vaud	1'381'993	1'397'824
Valais	441'503	431'945
Zoug	74'508	118'519
Zurich	1'889'702	1'937'668

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.